

Une collaboration gagnant-gagnant entre le médecin Vicq d'Azyr et les vétérinaires, au XVIIIe siècle

A win-win collaboration between physician Vicq d'Azyr and veterinarians in the 18th century

Serge-Georges Rosolen¹ 

Manuscrit initial reçu le 28 octobre 2025, manuscrit révisé reçu le 8 novembre 2025 et accepté le 10 novembre 2025 ; révision éditoriale le 26 janvier 2026

Résumé

Homme des Lumières, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine et membre de l'Académie royale des sciences, Félix Vicq d'Azyr se voit confier par Turgot la gestion de l'épizootie de peste bovine en 1774. À cette occasion, il travaille avec les élèves des écoles vétérinaires, récemment créées. Il collabore aussi avec les vétérinaires locaux qui ont créé des hôpitaux vétérinaires. À cette occasion, il perfectionne son approche anatomo-fonctionnelle comparative. Grâce à son oncle Daubenton, il participe à la restructuration de l'enseignement de l'École vétérinaire d'Alfort. Il dirige la chaire d'anatomie comparée entre 1782 et 1787 et des élèves de l'école l'aident dans ses dissections. Il travaille aux côtés de jeunes savants, le chimiste et médecin Fourcroy, le botaniste et médecin Broussonet et le vétérinaire Gilbert, qui vont poser les jalons de sciences en devenir : l'agronomie, la chimie organique, l'anatomie comparée et, surtout, la médecine expérimentale. L'École d'Alfort devient un véritable centre de recherche sur le vivant, incluant un centre d'investigation clinique et agronomique. Vicq d'Azyr a une vision unitaire de la médecine qui l'incitera à proposer l'intégration de l'enseignement vétérinaire aux études médicales. S'il n'était pas mort prématurément, il aurait participé, avec les savants d'Alfort, au premier noyau de l'Institut national, créé par le Directoire en 1795. Les vétérinaires doivent à Daubenton et à Vicq d'Azyr la création de chaires expérimentales, l'élargissement de leur domaine d'expertise à tout ce qui concerne les animaux d'élevage, leur permettant de devenir des acteurs économiques à part entière. Au sein de l'École d'Alfort, entre 1782 et 1787, la circulation sans précédent des savoirs favorise la porosité entre les médecines humaine et animale. Cette vision unitaire de la santé préfigure le concept moderne de « *One Medicine* », voire celui, plus récent, de « *One Health* ».

Keywords: Félix Vicq d'Azyr, vétérinaire, épizootie, médecine expérimentale, enseignement vétérinaire, unicité de la santé

1- Centre de recherche Institut de la Vision, UMR-S968 Inserm/Sorbonne Universités/CHNO des XV-XX, Paris, France
Courriels : serge.rosolen@inserm.fr et sg.rosolen@orange.fr



ABSTRACT

A man of the Enlightenment, permanent secretary of the Royal Society of Medicine and member of the Royal Academy of Sciences, Félix Vicq d'Azyr was entrusted by Turgot with managing the cattle plague epidemic in 1774. On this occasion, he worked with students from the recently created veterinary schools. He also collaborated with local veterinarians who had set up veterinary hospitals. During this time, he perfected his comparative anatomical and functional approach. His uncle, Daubenton, involved him in the restructuring of the education at the Alfort Veterinary School. He was appointed to the chair of comparative anatomy between 1782 and 1787, and students from the school were made available to assist him with his dissections. He worked alongside young scientists, including the chemist and physician Fourcroy, the botanist and physician Broussonet, and the veterinarian Gilbert, who would lay the foundations for emerging sciences, such as agronomy, organic chemistry, comparative anatomy, and, above all, experimental medicine. Thanks to them, the Alfort School became a unique center for research on living organisms, including a center for clinical and agronomic investigations. Vicq d'Azyr had a unified vision of medicine, leading him to suggest integrating veterinary education into medical studies. His premature death in 1794 prevented him from joining the other scholars of Alfort in the first nucleus of the National Institute created by the Directory in 1795. Veterinarians understood what they owed to Daubenton and Vicq d'Azyr: the creation of experimental chairs and the expansion of their field of expertise to everything related to farm animals, enabling them to become fully fledged economic players. At the Alfort School, between 1782 and 1787, the porosity between human and animal medicine fostered an unprecedented circulation of knowledge, foreshadowing the modern concept of "One Medicine" and even, more recently, that of "One Health."

Keywords: Felix Vicq d'Azyr, veterinarian, epizootic, experimental medicine, veterinary education, One Health

Citation

Rosolen SG (2026) Une collaboration gagnant-gagnant entre le médecin Vicq d'Azyr et les vétérinaires, au XVIII^e siècle [A win-win collaboration between physician Vicq d'Azyr and veterinarians in the 18th century] *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France* 179: 71166. <https://doi.org/10.3406/bavf.2026.71166>

Introduction

Dans le domaine des maladies contagieuses et des vaccinations¹, la collaboration de médecins ou chimistes avec des vétérinaires est bien documentée. Aux noms de Louis Pasteur ou d'Albert Calmette, par exemple, sont associés ceux des vétérinaires Henri Bouley (Rosolen 2022), Pierre-Victor Galtier, Camille Guérin ou Edmond Nocard. On retient la date symbolique du 14 mai 1796, quand le médecin de campagne Edward Jenner a commencé la variolisation avec la « matière » d'une pustule de variole bovine (*cowpox*) prélevée sur la main d'une vachère (Bazin 2012). Mais on méconnaît une forme de collaboration plus ancienne, antérieure à la Révolution française et qui ne se limite pas à la prophylaxie sanitaire. Entre 1780 et 1788, des médecins ont participé activement au corps enseignant de l'École vétérinaire d'Alfort et à la recherche anatomo-physiologique comparée, notamment Vicq d'Azyr en tant que professeur d'anatomie comparée (Rosolen 2025).

1- Le mot vaccination vient de la vaccine, variole bovine, qui n'affecte pas l'Homme.



Le médecin Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) (Figure 1) a connu un parcours exceptionnel. Couvert d'honneurs sous l'Ancien Régime, il cumule les titres : membre de l'Académie royale des sciences et de l'Académie française, commissaire général pour les épidémies, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, professeur d'anatomie au Jardin du Roi et à l'École royale vétérinaire d'Alfort, premier médecin de la reine Marie Antoinette. Il est à l'origine de la fondation de la Société royale de



Médecine, créée pour suivre et prévenir les épidémies. Son prestige scientifique le protège durant les premières années de la Révolution. C'est en patriote qu'il présente son « Nouveau plan de constitution pour la médecine en France » à l'Assemblée nationale en 1790. Ses mémoires traitent de sujets aussi variés que l'anatomie des oiseaux, la position des testicules chez le fœtus, les sépultures ou l'anatomie du cerveau. Il a rédigé des articles de médecine vétérinaire en collaboration avec Jean Baptiste Huzard père (1755-1838) dans l'*Encyclopédie méthodique* (Encyclopédie Méthodique 1782-1787), et il a publié le monumental *Traité d'anatomie et de physiologie avec des planches coloriées représentant au naturel les divers organes de l'Homme et des animaux*, en six volumes recueillis par Jacques Louis Moreau de la Sarthe (Moreau de la Sarthe 1805). Les médecins actuels connaissent Vicq d'Azyr en tant qu'anatomiste, pionnier de la neuroanatomie, fondateur de l'anatomie comparée et pour la création de la Société royale de Médecine.

Figure 1. Portrait de Félix Vicq d'Azyr – wikimédia.org : <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=F%C3%A9lix+Vicq+d%27Azyr&title=Special%3AMediaSearch&go=Go&type=image>

Il se trouve qu'à plusieurs reprises, son parcours de médecin croise celui de naturalistes, et surtout de vétérinaires. Curieusement, la brève notice du dictionnaire Larousse (Grand Larousse en 5 volumes, tome 5, p. 3167) qui lui est consacrée indique qu'il a étudié la médecine, l'anatomie... et « l'art vétérinaire ». Le premier fait marquant est son implication dans la lutte contre les épizooties. Chez les vétérinaires, il est connu pour sa gestion de l'épizootie de peste bovine entre 1774 et 1776, qui a fait l'objet d'une thèse (Cavrot 1999) et de plusieurs articles (Vallat 2007 ; Thomas 2012). Il y exerce durant une période très particulière, connue sous le nom de « période académique d'Alfort », que l'historiographie vétérinaire n'est guère documentée jusqu'à une époque récente (Rosolen 2025).

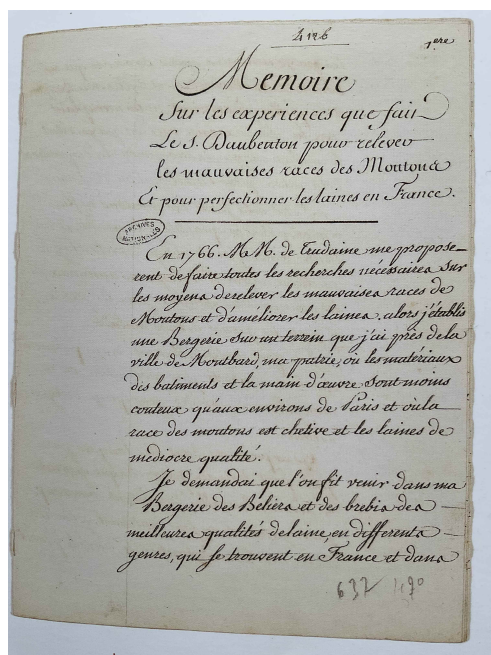
Que cette collaboration entre Vicq d'Azyr et les vétérinaires ait commencé sous l'Ancien Régime et continué sous la Révolution soulève d'autres questions. D'où l'idée de suivre l'histoire de cette collaboration, sous toutes ses formes, sur le plan institutionnel comme sur le plan de ses relations personnelles. On ne peut en comprendre les enjeux sans rappeler au préalable le contexte de cette fin du XVIII^e siècle : les frontières entre les disciplines scientifiques étaient encore poreuses et la circulation du savoir dans les cercles académiques gardait un caractère spontané et naturel. Il faudra aussi rappeler pour quelles raisons ont été créées les premières écoles vétérinaires, leurs liens avec les institutions médicales de l'époque, et combien leurs missions ont évolué en fonction des fluctuations politiques et économiques.

À l'origine des écoles royales vétérinaires : un enjeu... économique

En ce milieu du XVIII^e siècle, l'agriculture et l'élevage en France se trouvent dans un état alarmant (Bourde 1967). Les races d'animaux domestiques dégénèrent. Les maladies et les épizooties, notamment la peste bovine, ravagent les troupeaux (Moriceau 1999 ; Robin 2002). Plus de 10 millions de bovins auraient péri entre 1713 et 1796 (Leclainche 1936). D'où des pénuries de lait et la perte de précieuses fumures (engrais naturels) pour les terres agricoles, aggravant la misère des campagnes déjà rudement éprouvées par les famines.

Un ministre va porter un esprit de réforme inspiré par les physiocrates² adeptes d'une économie libérale (Daniel 2022), qui considèrent que « toute la richesse vient du sol » : il s'agit de Henri Léonard Jean Baptiste Bertin (1720-1792) (Dronne 1965). D'abord intendant de province (1750-1757), Bertin devient Ministre-Secrétaire d'État chargé de l'Agriculture et du Commerce (1763-1780) (Pedro 2012). À partir des années 1765-1770, il développe un nouveau système, dit de « polyculture-élevage », répondant à un double objectif : 1) la transformation de l'élevage en une production fermière à part entière (Figure 2) ; 2) l'augmentation de la production végétale, obtenue par le défrichement des terres incultes et la suppression des jachères. Pour accroître le potentiel agricole de la France, il prend des mesures en faveur de l'instruction des paysans, de la lutte contre les maladies et de la protection des pâturages. Il fonde les Sociétés royales d'agriculture dans le but 1) d'enseigner aux paysans les méthodes d'amélioration des techniques agraires, 2) de renseigner l'administration, région par région, sur chacune des

2- François Quesnay (1694-1774) est considéré comme le fondateur du mouvement physiocratique qui diffuse ses idées dans le journal *Les Éphémérides du citoyen ou Chronique de l'esprit national*. Le rédacteur en chef, Nicolas Baudeau (1730-1792), est un ami de Henri Léonard Jean-Baptiste Bertin.



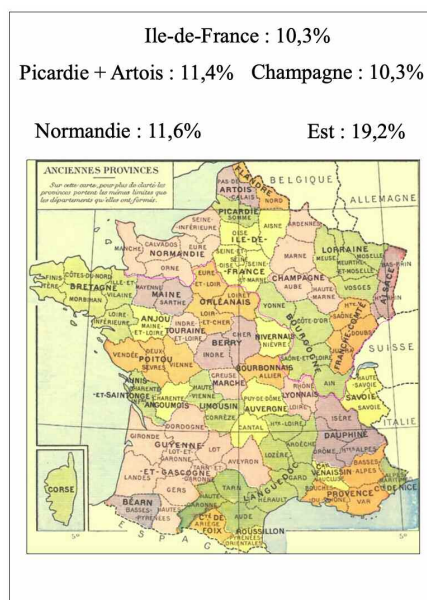
productions. Plus largement, les Sociétés doivent encourager le goût pour l'agriculture, répandre les Lumières, étudier les pratiques de chaque canton et publier les découvertes, notamment grâce à un organe de diffusion : le *Journal d'agriculture* (Herencia 2022). Par ailleurs, Bertin crée un premier Comité d'Agriculture, amorce d'un futur ministère de l'Agriculture. Sur la question de l'élevage et de la lutte contre les épizooties, il confie à l'un de ses proches, l'écuyer Claude Bourgelat (1712-1779) la création de deux Écoles royales vétérinaires, à Lyon (1761) et à Alfort (1764). Les deux hommes s'entendent sur la vocation de l'art vétérinaire : prendre soin des animaux « utiles », indispensables pour leur force de travail, pour les engrais qu'ils produisent et pour leur rôle dans l'alimentation humaine. Le vétérinaire est d'abord un guérisseur, mais on commence à lui attribuer un autre rôle, qui sera valorisé par la suite, celui de protecteur de l'élevage. Deux courants importants se dessinent : l'un centré sur le domaine équestre et la médecine, essentiellement équine, l'autre sur la science de l'élevage. L'enseignement fait la part belle à l'anatomie (du cheval principalement), mais l'étude des maladies infectieuses reste très limitée.

Figure 2. « Mémoire sur les expériences que fait le S. Daubenton pour relever les mauvaises races de moutons et pour perfectionner les laines en France ».

Lettre envoyée par Daubenton à Necker en 1777 dans laquelle il cite la demande de Trudaine dès 1766. Archives nationales F/10/515-516, n°637

Les vétérinaires face au défi des épizooties de peste bovine

À peine les Écoles créées, les vétérinaires sont sollicités pour faire face à une catastrophe sanitaire : la peste bovine. Originaire des plaines hongroises, la peste bovine est une maladie infectieuse virale due à un morbillivirus (*Morbillivirus pecoris*) proche de celui de la rougeole humaine. Cette dernière se serait séparée de la peste bovine vers l'an 1000 de notre ère (Newfield 2015). La peste bovine avait déjà fait des ravages dans le nord de la France et frappé l'Europe en 1714 et 1745 (Shakeshaft 2008). Selon Spinage (2003), en Europe, plus de 200 millions de têtes de bétail auraient péri entre 1711 et 1815. Elle réapparaît brusquement en 1774 près du port de Bayonne, probablement suite à l'importation de bétail vivant en provenance des Pays-Bas ou de Flandre. La mortalité est massive, car les animaux n'ont jamais été exposés auparavant à cette maladie. Dans la seule province du Béarn, la létalité de l'épizootie atteint 87 %. Les détails de la propagation de l'épizootie dans le Sud-Ouest entre 1774 et 1776 sont bien connus (Cavrot 1999, Vallat 2007). Comment combattre la maladie ? Il est primordial de l'identifier au plus vite chez les animaux, donc de disposer sur place de professionnels attentifs et bien formés.



On fait appel aux élèves des Écoles vétérinaires et aux vétérinaires locaux, mais leur nombre est insuffisant : en 1783, seuls 400 vétérinaires ont été formés (Gaitan 2016) et leur répartition est inégale (**Figure 3**). Fraîchement diplômés, ils sont encore peu familiarisés avec les épizooties. Rappelons qu'en 1774, les écoles vétérinaires ont moins de dix ans d'existence. De plus, il n'existe aucun corpus de connaissances fiables auxquelles se référer. La spécificité même de la maladie n'est pas reconnue. Plusieurs termes sont utilisés pour désigner la peste bovine : on parle « d'épizootie », pris dans un sens différent de celui que nous connaissons³, de « peste varioleuse » ou encore de « variole des bœufs ». Comme il n'existe aucun équivalent de police sanitaire permettant de coordonner les actions, les décisions sont prises localement, parfois sans concertation. Doazan, syndic du collège des médecins de Bordeaux (Vallat 2009), recommande seulement l'isolement des animaux malades et une désinfection des locaux. Il n'est pas question d'abattre les animaux malades et encore moins ceux qui ont été en contact avec eux. L'intendant de Bayonne tergiverse et l'épizootie progresse rapidement.

Figure 3. Répartition des vétérinaires formés jusqu'en 1783 à l'École d'Alfort, en fonction de leur province d'origine. Les pourcentages sont calculés selon les données des archives départementales du Val-de-Marne : fonds de l'ENVA. 1 ETP 396, 397 et 399.

3- Au XVIII^e siècle, on parle d'épizootie contagieuse et d'épizootie non contagieuse. De la même façon, le terme de contagion n'a pas le sens qu'il a acquis depuis Pasteur. Il évoque le mystère, la méfiance et la superstition... Les seules maladies retenues comme contagieuses sont : la morve chez le cheval, la clavelée chez le mouton et la peste chez les bovins.

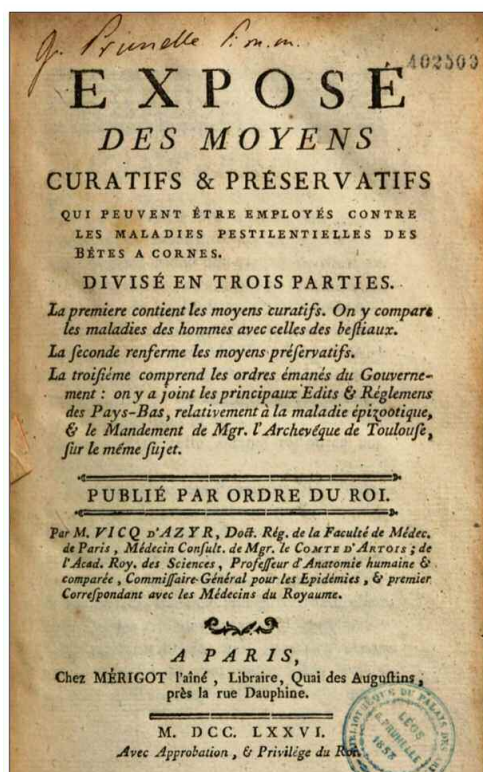
Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781), devenu contrôleur général des finances en août 1774, prend conscience de la gravité de la situation. Animé par sa foi en la science, il demande à Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet (1743-1794), le concours de l'Académie royale des sciences et la création d'une commission pour étudier les mesures urgentes à prendre. L'Académie propose un de ses membres récemment nommé, Félix Vicq d'Azyr. Celui-ci est nommé commissaire le 25 novembre. Sa mission consiste à « faire des observations sur la nature du virus pestilentiel, sur les phénomènes de sa communication, sur la manière de rendre à l'air et aux surfaces infectées leur pureté naturelle ; enfin sur les remèdes capables de combattre et de prévenir l'Épizootie ».

Vicq d'Azyr et la peste bovine

Félix Vicq d'Azyr est un médecin normand⁴ remarqué pour ses travaux en zoologie⁵, qui lui ont valu son entrée à l'Académie royale des sciences dès l'âge de 26 ans. Il est aussi anatomiste et physiologiste, élève du chirurgien Antoine Petit (1722-1794). Il s'intéresse à l'anatomie animale, grâce sans doute à l'influence d'un de ses maîtres, Louis Jean Marie Daubenton (1716-1799), dont il est devenu le neveu par alliance. L'Académie le considère comme l'homme de la situation.

Les premières mesures sanitaires

Vicq d'Azyr part immédiatement pour Bordeaux le 2 décembre 1774 : « J'ai deux objets à remplir : le premier concerne le bien public, le second est de pure curiosité » (Dronne 1965). En Guyenne, il est secondé par des élèves vétérinaires et des vétérinaires locaux, notamment le zélé Bellerocq (Thomas 2012). Après quelques jours, il confie à Turgot « son pessimisme de ne pouvoir guérir les animaux ». Il suggère « d'abattre les animaux malades dès les premiers signes de la contagion », à condition « de payer les paysans à la moitié de leur valeur... car il faut tout faire pour prévenir la dissémination des bêtes atteintes ». Vicq d'Azyr tient informé Turgot de l'avancée de l'épizootie, au jour le jour. Celui-ci soutient l'action du jeune médecin, même lorsqu'il préconise l'abattage systématique des bestiaux. Le 4 février 1775, Turgot ordonne aux gouverneurs, intendants et administrateurs des provinces de faire abattre tous les animaux malades (Foncin 1877). Des cordons sanitaires sont mis en place sous le contrôle de l'armée et les étables sont régulièrement perquisitionnées. Vers la fin de l'été, la contagion semble contenue dans le Sud-Ouest, mais d'autres régions sont touchées. Pendant l'hiver 1774-1775, Vicq d'Azyr se rend en Picardie. L'hiver suivant, il parcourt la Normandie, la Flandre et l'Artois, toujours secondé par des vétérinaires. L'épizootie est finalement vaincue à la fin de l'année 1776.



Nouveaux enjeux épidémiologiques

Passer deux ans à combattre l'épizootie et à mesurer ses impacts sociaux permet à Vicq d'Azyr de comprendre l'importance de la prévention et le rôle déterminant des vétérinaires de terrain, encore peu nombreux mais compétents. Il ne peut qu'être solidaire de leurs efforts pour se démarquer des empiriques, dans un environnement rural empreint de superstition et d'ignorance. Sa vision unitaire de la médecine se construit à cette époque (Mandressi 2025).

Dès son retour à Paris en 1776, Vicq d'Azyr publie son volumineux « Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes » (Vicq d'Azyr 1776a) (Figure 4a). L'ouvrage comporte trois parties : 1) moyens curatifs (identification d'une épizootie, description des expériences, des traitements réalisés, état des lieux de la littérature vétérinaire) ; 2) moyens préventifs (les avis et instructions qu'il a lui-même publiés) ; 3) textes législatifs (arrêts et ordonnances parus en France depuis le début du siècle).

Figure 4a. Page de titre de « Exposé des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes » publié en 1776. Accessible à :

<https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/38896/38896.pdf>

4- Félix Vicq d'Azyr est né le 23 avril 1748 à Valognes dans le Cotentin.

5- Il a déjà publié en 1772 et 1773 des mémoires sur l'anatomie des oiseaux et des poissons. Ces travaux lui ouvrent les portes de l'Académie des sciences le 13 mars 1774.



Il commence par une longue dissertation sur la peste humaine. En effet, il considère que l'épizootie est « une peste » (Figure 4b), identique à celle décrite par Lancisi en 1771 et analogue à la peste humaine (Figure 4b). Il vante l'utilité d'une médecine comparée, sur le modèle de l'anatomie comparée (Figure 4b). Après avoir effectué diverses « inoculations de tissus infectés » sur plusieurs espèces animales, il note que seuls les bovins sont affectés. Il précise que, pour reconnaître cliniquement la maladie, on a besoin de l'expertise de chirurgiens ou de vétérinaires, qui sont des personnes « fort instruites » et qu'il faut distinguer des charlatans (Figure 4c). Ceux-ci doivent aussi utiliser l'inoculation diagnostique (Figure 4d) pour l'appliquer chez les animaux malades regroupés dans des « hôpitaux vétérinaires » mis en place par les vétérinaires locaux. Ces hôpitaux permettent d'observer les animaux, mais aussi de mener des essais thérapeutiques (Figure 4d).

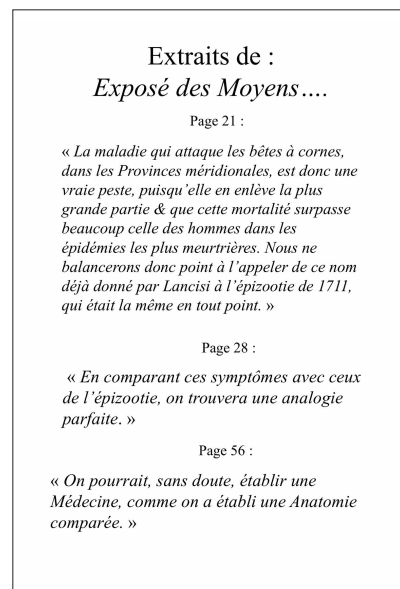


Figure 4b

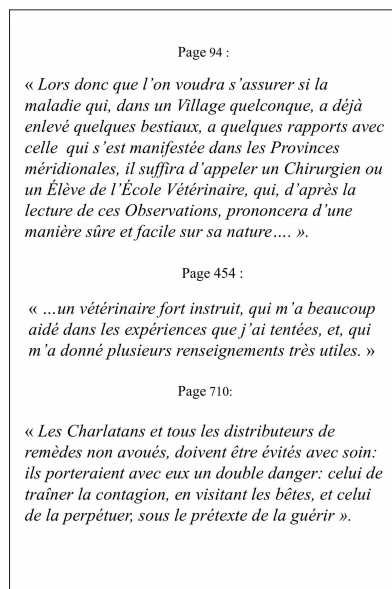


Figure 4c

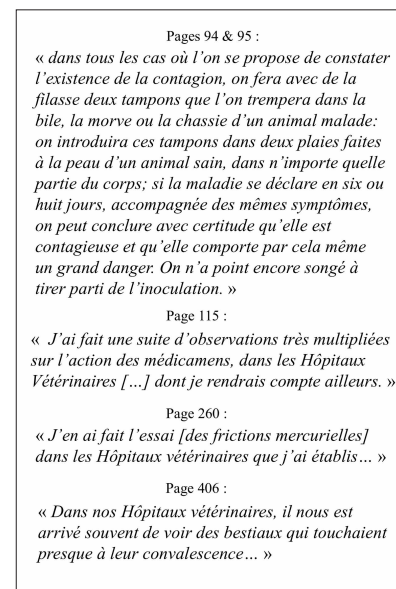


Figure 4d

Figure 4. Extraits de « Exposé des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des abêtes à cornes »

Son constat est lucide : il n'existe aucun « moyen curatif ». Vicq d'Azyr recommande cinq mesures : 1) la déclaration obligatoire des premiers cas avec publication et balisage des localités infectées ; 2) sur visite d'un expert, la séquestration et le marquage des troupeaux atteints ; 3) l'abattage des animaux malades et contaminés, l'isolement des troupeaux sains et l'enfermement des animaux suspects ; 4) l'enfouissement des cadavres, le nettoyage et la « désinfection » des locaux ; 5) l'interdiction du commerce (pour éviter tout mouvement d'animaux).

La fin de l'épizootie en 1776 et le succès de Vicq d'Azyr résultent d'une implication vigoureuse de l'État dans la lutte contre le fléau. On décide de mettre à profit l'expérience acquise. Selon Vicq d'Azyr, c'est à l'État de prendre ces mesures drastiques et d'en assumer le contrôle. Il propose la création d'une commission⁶ chargée des épidémies et des épizooties (Mauguin 1876). C'est chose faite grâce à l'arrêt du Conseil d'État du 29 avril 1776. Cette commission fonctionne comme un véritable système de veille informationnelle sanitaire, fondé sur un réseau de correspondants incluant les vétérinaires et couvrant l'ensemble du Royaume (Vicq d'Azyr 1776b). Des fiches d'information sont rédigées par les vétérinaires sur le modèle de celles préconisées par Bourgelat (Bourgelat 1777 ; Rosolen 2025). Elles seront utilisées à des fins statistiques (Festy 1948). Il s'agissait d'encourager la réalisation de « recherches sur la température et sur les maladies particulières à chacune de ses provinces », et cette mission devait revenir aux « Médecins qui les habitent ». Le « nouvel établissement », quoique « principalement destiné à l'étude des Épidémies & Épizooties, & au traitement de ces maladies », élargit très rapidement ses missions à l'ensemble des questions relatives à la santé publique. Le renvoi de Turgot le 12 mai 1776 et son remplacement peu après par Jacques Necker (1732-1804) ne changent rien au soutien apporté par l'État. L'idée a fait son chemin, malgré quelques accidents de parcours. Cette commission est à l'origine de l'Office International des Épizooties (OIE), fondé en 1924 à la suite d'une épizootie de peste bovine survenue en Belgique, qui deviendra en 2003 l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA).

6- Cette commission prendra le nom de Commission pour tenir une correspondance relative à tout ce qui a trait aux maladies épidémiques et épizootiques. Sa première assemblée se tient le 13 août 1776. Elle fusionnera avec la Commission pour l'examen des remèdes secrets et des eaux minérales, créée en 1772 par Joseph Marie François de Lassone, pour devenir, le 1er septembre 1778, la Société royale de médecine. Elle fusionnera avec l'Académie de chirurgie (créée par arrêtés du Conseil royal du 2 juillet 1748 et du 22 novembre 1751), pour donner naissance à l'Académie de chirurgie et de médecine (Mauguin 1876, p 264-265). Celle-ci sera dissoute sous la Révolution. L'Académie de médecine renaîtra en 1820 par la volonté de Louis XVIII.

De l'épizootie à l'anatomie comparée

Vicq d'Azyr n'a pas oublié la deuxième partie de sa mission : la « pure curiosité ». Il avait rédigé pour l'Académie royale des sciences plusieurs mémoires sur l'anatomie des poissons, oiseaux et quadrupèdes (voir Œuvre complète de Vicq d'Azyr recueillie par Moreau de la Sarthe 1805). Les nombreux animaux morts ou abattus durant l'épisode de peste bovine lui procurent de nouveaux sujets d'étude et de dissection : « J'ai fait tous mes efforts, au milieu de cette calamité publique, pour tirer au moins quelque parti des sacrifices très dispendieux que la prudence du Gouvernement avait jugés nécessaires. » Dans les hôpitaux vétérinaires, il procède à des dissections et à des « expériences ». Disposer de cohortes de quadrupèdes malades et morts, à comparer avec des bestiaux sains confinés, constitue une opportunité qui lui permet de peaufiner son approche anatomo-fonctionnelle comparative sur « les moyens propres à faire connaître la structure et le jeu des organes ». Ces recherches visent à caractériser la maladie, à comparer les symptômes, lésions, mode de contagion d'une région à une autre, puis à déterminer « si le virus épizootique peut être adouci ou dénaturé, comment il se communique, et quels sont les avantages de l'inoculation de cette maladie ». Il distingue plusieurs points : la dissection anatomique, la vivisection animale, « l'observation exacte de leurs phénomènes, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, et l'histoire des changements que ce dernier apporte dans leur tissu » (Mandressi 2025). Il étend aux grands quadrupèdes domestiques les recherches faites jusqu'alors sur des chiens, relatives aux muscles, aux bronches des fœtus, à la sensibilité ou au mouvement péristaltique des intestins. Il commence à observer « les usages et la structure des quatre extrémités dans l'Homme et dans les quadrupèdes » (voir tome 4 des œuvres de Vicq d'Azyr, recueillies par Moreau de la Sarthe 1805).

À la mort de Claude Bourgelat en 1779, on souhaite raviver le projet initial de l'École d'Alfort : établir des chaînes de savoirs, s'ouvrir à l'extérieur, favoriser des circulations entre les savants et les artistes. Deux projets sont présentés ; l'un défendu par Vicq d'Azyr, l'autre par les vétérinaires de l'École d'Alfort.

Dès 1780, Vicq d'Azyr a eu recours à l'École pour ses travaux personnels. Il rédige un mémoire sur les établissements amenés à prolonger les missions de la Société royale de médecine (Vicq d'Azyr 1780 – Archives nationales F 10/1194). Il fait référence à son expérience dans les différentes généralités⁷ en indiquant (déjà !) qu'il faut plus de vétérinaires. Il évoque Daubenton, membre, comme lui, de la Société royale de médecine et devenu son oncle par alliance. Il fait des observations sur son troupeau de bêtes à laine et propose de repérer les travaux « utiles aux cultivateurs dont ils intéresseraient à la fois les richesses et la santé⁸ ». L'armature de ce mémoire porte sur les maladies, particulièrement les épizooties. L'École d'Alfort est présentée comme un lieu idéal pour mettre en pratique la médecine comparée, étudier l'action des plantes connues pour leurs effets sur les Hommes et les animaux, et faire des expériences « utiles et hardies ». Il imagine des artistes peintres prenant pour modèle les pièces du Cabinet du Roi ou dessinant les plantes fourragères utiles à chaque espèce animale, chevaux compris. Selon lui, les professeurs vétérinaires pourraient s'en servir pour les cours et les publier sous forme de traités, dont la Société royale de médecine assurerait la diffusion. Le projet de Vicq d'Azyr d'utiliser l'École d'Alfort pour la « recherche expérimentale » n'est pas retenu (Vicq d'Azyr 1780 – Archives nationales F 10/1194) mais l'idée fait son chemin parmi les vétérinaires.

En 1782, afin de garder le contrôle administratif de « leur école », les enseignants vétérinaires d'Alfort présentent leur propre projet sous la forme d'un *Almanach vétérinaire*, dont la forme s'inspire d'un périodique scientifique que la Société royale de médecine avait créé en 1779.

Un événement d'ordre politique suscite alors un nouvel intérêt pour l'École d'Alfort.

De nouvelles missions pour l'École d'Alfort

Après le renvoi de Jacques Necker (1732-1804), son successeur, Jean François Joly de Fleury de Lavalette (1718-1802), décide de réorganiser ses services. Le 1er janvier 1782, l'intendant de la Généralité de Paris, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny (1737-1789), se voit confier la direction du Service de l'agriculture qui gère les « Écoles vétérinaires, les épizooties, les pépinières et les sociétés d'agriculture ».

Située à quelques encablures de Paris, disposant de larges espaces, l'École d'Alfort constitue un cadre idéal pour la recherche scientifique. Elle suscite des convoitises dans le monde savant (Railliet & Moulé 1908), à l'Académie des sciences comme à l'Académie de chirurgie et de médecine. Daubenton et Vicq d'Azyr, qui ont l'oreille du roi, persuadent Bertier de Sauvigny que l'École d'Alfort ne doit pas limiter son enseignement à l'art de guérir les animaux mais qu'elle doit devenir un centre d'études de première importance orienté vers l'économie rurale.

7- Sous l'Ancien Régime, la généralité est une circonscription administrative dirigée par un intendant. Elle sera remplacée par les départements en 1790.

8- Vicq d'Azyr deviendra membre de la Société royale d'Agriculture en 1784.



Élargir les missions de l'enseignement suppose des moyens financiers. Le 3 novembre 1783, le nouveau contrôleur général des finances, Charles Alexandre de Calonne (1734-1802), dont la devise est de « dépenser beaucoup pour paraître riche et paraître riche pour pouvoir emprunter beaucoup » remplace Jean François Joly de Fleury (1718-1802). La dotation de l'École d'Alfort est doublée ; les fonds alloués au 31 janvier 1785 sont portés à 150 000 livres (Railliet & Moulé 1908), renouvelables pour deux ans. Selon Railliet et Moulé, « l'élan donné par la nomination de Bertier de Sauvigny fut le signal de transformations profondes et ouvrit pour l'École une ère de prospérité financière qui ne s'est guère retrouvée plus tard ».

Nouvelle organisation des enseignements

Pour Bertier de Sauvigny, l'École d'Alfort doit contribuer à développer des sources de richesse économique, mais aussi accroître les connaissances autour du concept « 3A » : « Acclimater, Accroître et Améliorer » les animaux domestiques. Chacun pourra progresser, « du physiologiste, du chirurgien, de l'artiste vétérinaire, du philosophe, du chimiste, du maréchal, de l'officier de cavalerie, du cultivateur, du propriétaire... jusqu'au citoyen ! ». Le projet vise à établir une chaîne de savoirs.

Les fonds servent à créer de nouvelles chaires qui sont confiées à des savants renommés, destinés à s'intégrer dans le corps enseignant aux côtés des vétérinaires. C'est la « période académique » de l'École d'Alfort (Rosolen 2025). Ce qualificatif s'explique : à cette époque, dès qu'un scientifique se fait connaître dans le monde savant, on l'assimile à la prestigieuse Académie des sciences. Les noms des « académiciens » figurent à la page 75 de l'Almanach vétérinaire de l'année 1786 (Almanach vétérinaire 1782-1790).

Nous avons consacré un article détaillé à cette période méconnue de l'histoire de l'École d'Alfort (Rosolen 2025) et nous n'en citerons que les passages en lien avec le présent article :

- Une chaire d'économie rustique est confiée à l'aîné des « académiciens », Daubenton. Il est LE spécialiste du mouton et on le surnomme « le berger de Montbard ». Il doit « transmettre dans les campagnes les régimes les plus utiles, les procédés les mieux réfléchis et les moyens les plus efficaces pour conserver, multiplier et perfectionner les espèces des animaux utiles à l'Homme ».
- La chaire d'anatomie comparée est confiée à Vicq d'Azyr, âgé alors de 35 ans. Bertier de Sauvigny lui demande de faire des recherches « pour la conservation de l'Homme et pour apprendre aux élèves les méthodes qui peuvent donner des résultats avantageux pour l'Homme, du travail qu'ils font sur les animaux, et les mettre en état de se livrer à exécuter des expériences qui leur seront demandées pour étendre les connaissances de la médecine, de la chirurgie et de la physiologie » (Archives nationales F10/1194).
- La chaire de physique générale et de chimie du règne animal revient à Antoine François de Fourcroy (1755-1809), âgé de 28 ans seulement et promis à un brillant avenir⁹.
- La chaire de botanique échoit en 1784 à Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807), adjoint de Daubenton, membre très actif de la Société d'agriculture de la Généralité de Paris, qui se fait également connaître pour ses travaux sur les poissons, classés selon la nomenclature de Linné.
- Les chaires de médecine vétérinaire, d'extérieur des animaux et de maréchalerie, comme la gestion des hôpitaux pour animaux, restent entre les mains des vétérinaires. De jeunes vétérinaires prometteurs s'intègrent aux enseignements. Le plus emblématique d'entre eux est François Hilaire Gilbert (1757-1800), que Philibert Chabert (1737-1815), directeur de l'École, engage comme adjoint-vétérinaire de Daubenton. Sa carrière sera exceptionnelle (Railliet 1904).

Aménagements et extension de l'École

Des travaux sont menés en 1783 pour regrouper les salles de dissection. On prévoit des locaux pour effectuer les prélèvements, réaliser leur analyse chimique, préparer les pièces anatomiques et les conserver. La nouvelle configuration favorise les échanges entre spécialités afin de permettre aux savants de travailler les uns à côté des autres (Rosolen 2025). Comme les salles de dissection et d'injection sont proches des salles de chimie, Fourcroy peut disposer d'instruments de haute qualité, tels que des fourneaux à fusion. En lien avec la chaire d'économie rustique confiée à Daubenton, sont créées de nouvelles ménageries¹⁰, bergeries, écuries... et l'École acquiert, attenante à ses locaux, une ferme de 170 hectares, à Maisonville. Le Cabinet du Roi, conçu par Bourgelat, dès la création des écoles vétérinaires, sur le modèle des cabinets de curiosités du XVIII^e siècle, et qui a été confié à Honoré Fragonard (Degueurce 2002), gagne en prestige. Il doit rassembler des préparations à vocation pédagogique pour les élèves, mais surtout présenter les pièces extraordinaires destinées à impressionner les visiteurs, puisque, d'emblée, il est ouvert au public. Durant neuf ans, Honoré Fragonard a préparé des centaines de pièces anatomiques destinées à ce cabinet. Suivant son exemple, les vétérinaires anatomistes d'Alfort, comme Pierre Flandrin (1752-1796),¹¹ ont pu acquérir un savoir-faire unique. Ils maîtrisent les techniques

9- Il présentera, le 27 novembre 1794, devant la Convention, un projet de décret pour créer des écoles de santé, qui sera approuvé le 4 décembre 1794. Trois écoles seront créées à Paris, Montpellier et Strasbourg.

10- La première ménagerie créée à l'ouverture de l'École en 1766 avait été un fiasco.

11- Pierre Flandrin, neveu de Philibert Chabert, a été l'un des premiers élèves d'Honoré Fragonard.



de conservation des formes, des couleurs et des volumes, mais aussi la science du « contenant » permettant de maintenir sur la durée les préparations et de les « révéler » au regard des scientifiques. Les collections comprennent plusieurs centaines de pièces,¹² cires anatomiques, moulages, fœtus momifiés... (Degueurce 2006). Les préparations concernent les animaux mais aussi quelques humains. Les pièces les plus spectaculaires sont les « Écorchés » de Fragonard, notamment le fameux « Cavalier de l'Apocalypse ».

Un « centre de recherche sur le vivant »

Les moyens matériels, les équipements, le savoir faire professionnel et les animaux d'Alfort sont mis au service d'une science pluridisciplinaire à vocation « encyclopédique ». L'École et sa ferme constituent un riche terrain d'expérimentation pour les savants qui y sont rassemblés, quelle que soit leur spécialité. Les vétérinaires se livrent à l'observation des animaux d'élevage, testent les effets de différents régimes alimentaires, évaluent la qualité des laines. Les expérimentations de Daubenton s'étendent à tous les animaux domestiques utiles à l'Homme, comme les oiseaux, les poissons, les insectes, ainsi qu'aux processus d'acclimatation.

Vicq d'Azyr profite de ce nouvel environnement de travail. Lorsque la première école vétérinaire est créée en 1761-62 à Lyon, la ville n'a pas encore d'université. Bourgelat avait accepté que des médecins et des chirurgiens, désireux de s'instruire, par la pratique de l'expérimentation, à l'étude de l'anatomo-physiologie et de la pathologie comparée, puissent utiliser des animaux de l'École à des fins scientifiques, à « condition de ne pas y perpétrer des actes de cruauté » (Bourgelat 1777). Pouvoir travailler

durablement à Alfort, avec l'aide d'élèves vétérinaires pour mener ses travaux de dissection, représente pour Vicq d'Azyr une formidable opportunité (Gaitan 2016). Il bénéficie enfin de moyens pour mener ses recherches. De ces années à Alfort datent ses quatre mémoires sur l'anatomie du cerveau présentés à l'Académie royale des sciences (1781-1783), ainsi que le *Traité d'anatomie et de physiologie* (voir *infra*) (Figure 5), qu'il dédie fièrement au roi. Tout en enseignant l'anatomie comparée mise au service de l'économie rurale, il peut à loisir observer, dans un même lieu, des animaux sains et malades, et tenter des expériences sur des sujets vivants. Les sujets ne sont plus seulement des poissons ou des petits quadrupèdes, mais de grands quadrupèdes, comme ceux qu'il avait étudiés durant l'épisode de peste bovine (voir *infra*). Il observe « l'histoire des changements que l'état de maladie apporte dans le tissu des animaux ». Il développe l'anatomie pathologique et entreprend d'établir un système complet de nomenclature anatomique à partir d'un grand nombre d'espèces. Vicq d'Azyr, envoie aussi des élèves vétérinaires sur les littoraux pour y recueillir et faire des préparations de poissons qui seront exposées au Cabinet du Roi. En tant que physiologiste, il recueille aussi de précieuses données sur les phénomènes physiologiques de la digestion.

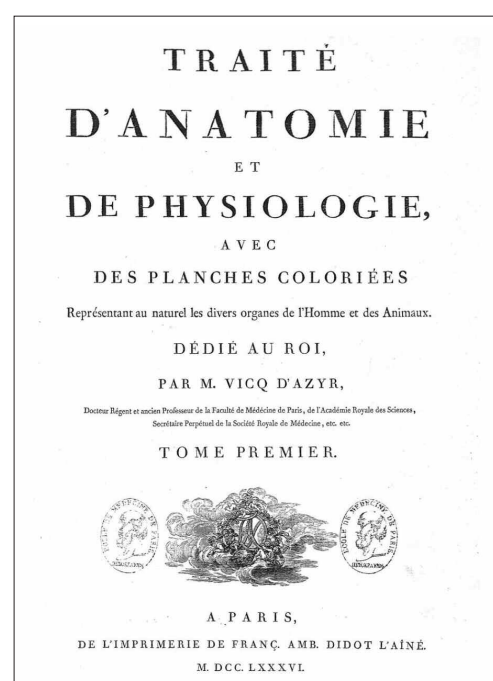


Figure 5. Page de titre du tome premier du « Traité d'anatomie et de physiologie » publié en 1786 chez Didot l'Aîné et accessible dans les œuvres complètes de Vicq d'Azyr recueillies par Jacques Louis Moreau de la Sarthe et publiées en 1805.

<https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/45570x01/45570x01.pdf>

La rumination des animaux intéresse aussi le chimiste Fourcroy, qui étudie les nutriments en fonction de la composition des amendements des sols. L'École d'Alfort fournit à Fourcroy des matériaux comme les os, les matières animales en décomposition. Ces études lui permettent de développer ses connaissances, d'apporter à la chimie de nouveaux fondements scientifiques, loin du charlatanisme, afin de pouvoir améliorer la formation des futurs étudiants, dont les médecins.

Les vétérinaires à la croisée des chemins

Au fur et à mesure que se tisse un fructueux réseau d'échanges, les « savants académiciens » invités à Alfort sont les premiers à mesurer l'importance des vétérinaires et à considérer qu'ils sont les piliers de cette économie rurale que le gouvernement veut promouvoir.

12- Après 1789, révolutionnaire engagé, Fragonard fut chargé en 1794 par la Commission Temporaire des Arts d'inventorier les cabinets d'anatomie. Il entreprit l'inventaire et la description du « Cabinet du Roi », ce qui suscita l'intérêt de personnalités scientifiques et conduisit en 1795 à la dispersion des collections ; une partie à l'École de Santé de Paris, une autre au Muséum national d'Histoire naturelle. Ce cabinet est à l'origine du Musée de l'École d'Alfort, renommé plus tard Musée Fragonard.

Fort de son expérience à la ferme de Montbard, Daubenton définit lui-même la double vocation de l'art vétérinaire : « le gouvernement en santé des animaux et le traitement des maladies ». Il mesure l'importance de la « santé animale » et le rôle à la fois préventif et curatif des vétérinaires (Mellah 2013) : « il y avait moins à espérer d'un animal qui a été guéri que d'un animal qui n'a jamais été malade » (Denis 2023, p 87). Il soutient que « les animaux domestiques sont d'une très grande importance pour le maintien de la société et [...] le bonheur des Hommes » (Spary 2005).

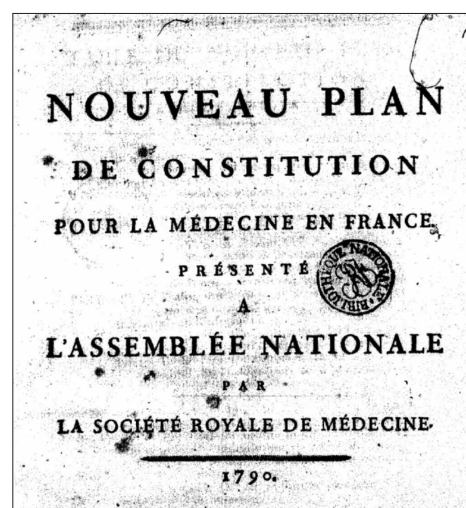
Même si leurs compétences techniques sont reconnues, les premiers vétérinaires formés par Bourgelat ne sont pas des « savants » et n'ont pas encore vocation à le devenir. Ils restent des hippiatres, excellents techniciens, spécialistes de la ferrure, des soins aux chevaux, des préparations anatomiques, mais peu versés dans la théorie. Cependant, le fait de travailler avec des savants venus de l'extérieur, comme Vicq d'Azyr, va faire bouger ces cadres, stimuler les jeunes vétérinaires et leur donner de nouvelles ambitions... comme en attestent la fréquentation croissante des cours et l'arrivée de nouveaux étudiants (Rosolen 2025).

Et après 1787...

Le « moment académique » d'Alfort prend fin en 1787. Calonne est remercié, car on lui reproche d'avoir vidé le trésor royal. Il est remplacé en avril 1787 par Étienne Charles de Loménie de Brienne (1727-1794). Le budget de l'École est ramené au niveau de celui de 1782 et il faut renoncer au train de vie somptuaire. Les « académiciens » sont remerciés et quittent les lieux. Seuls les vétérinaires restent sur place. On pourrait s'imaginer que la Révolution française tourne définitivement cette page, puisque c'est le gouvernement de l'Ancien Régime qui avait choisi de financer – puis d'abandonner – les expériences médico-agronomiques de l'École d'Alfort. Il n'en est rien. L'économie rurale, élevée au rang de science de l'animal domestique, devient l'un des fondements du nouvel édifice républicain. Pour organiser un véritable « gouvernement du vivant » (Serna 2017), il est fait appel aux éminents naturalistes, botanistes, chimistes, médecins et vétérinaires de l'Ancien Régime, qui sont encouragés à travailler ensemble.

1790 – Un « nouveau plan de constitution pour la médecine en France »

Vicq d'Azyr n'oublie pas le monde vétérinaire. Convaincu par son expérience à Alfort du rôle unificateur que jouent, pour la médecine, l'anatomie et la physiologie comparées, il présente à la Convention nationale en 1790 un « *Nouveau plan de constitution pour la médecine en France* », en 160 pages (Vicq d'Azyr 1790) (Figure 6). Il y intègre l'enseignement vétérinaire : « Pourquoi séparer la Médecine des animaux de celle de l'Homme ? Ne sont-ce pas les mêmes principes à appliquer ? Et pour connaître en quoi ces deux parties de la même science se ressemblent ou diffèrent, ne faut-il pas qu'on les rapproche ? » interroge le rédacteur du Nouveau plan, avant de recommander notamment le transfert de l'École vétérinaire d'Alfort à Paris, dans le but de l'établir près de la Faculté de médecine ou, « ce qui vaudrait mieux encore », de l'y intégrer. Il ajoute : « aussitôt les Médecins & les Chirurgiens s'y rendront en foule ; ils en suivront les cours ; ils feront marcher de front l'une & l'autre étude ; les Professeurs de



l'un & l'autre enseignement se communiqueront leurs projets, leurs travaux ; leurs connaissances s'accroîtront par ce commerce réciproque ; la Physique animale y gagnera beaucoup ; les jeunes gens s'accoutumeront à étendre le cercle de leurs idées, et toutes les branches de la Médecine, s'éclairant l'une l'autre, se perfectionneront à la fois. » Il souhaite également faire fusionner les écoles de médecine et de chirurgie : « Pourquoi séparer jusqu'à la racine, les branches d'un arbre qu'on affaiblit en les déchirant ? » Selon Vicq d'Azyr, Alfort se rapprocherait de l'Académie de médecine (dans laquelle il a ses réseaux d'influence) ; l'art vétérinaire pourrait devenir une branche de la médecine...

Figure 6. « Nouveau plan de constitution pour la médecine en France » rédigé par Félix Vicq d'Azyr et présenté par la Société royale de médecine à l'Assemblée nationale en novembre 1790. Accessible à :

<https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/07319/07319.pdf>

Il voue aux gémonies l'absence de formation pratique des médecins : « Notre profession est peut-être la seule où celui qui sait et que son expérience a formé ne sert point de guide à celui qui s'essaye et a besoin d'apprendre. » Il propose d'uniformiser les programmes pour éviter les privilèges et les inégalités locales. L'ancien médecin de la Reine serait-il devenu révolutionnaire ? Le projet est présenté devant l'Assemblée nationale, avec le député Charles Maurice de Talleyrand Périgord (1754-1838) comme rapporteur. L'Assemblée nationale ayant d'autres priorités, le projet est ajourné. Néanmoins, plusieurs grands principes du projet de Vicq d'Azyr seront repris par un autre ancien « académicien » d'Alfort, Fourcroy, qui siégera à l'Institut national avec François Hilaire Gilbert et Jean Baptiste Huzard père (1755-1838).



En 1794, Fourcroy propose de créer des Écoles de santé à Paris, Strasbourg et Montpellier. Il prévoit que celle de Paris sera installée dans les anciens bâtiments de l'École royale de chirurgie, 12 rue de l'École-de-Médecine, et qu'elle disposera des instruments de l'Académie de chirurgie et des pièces d'anatomie humaine de... l'École vétérinaire d'Alfort.

1794 – Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale sur l'organisation des Écoles vétérinaires

Vicq d'Azyr décède soudainement le 20 juin 1794 : mort d'épuisement, mort de peur, ou tout simplement mort de tuberculose, selon les versions qu'en donnent ses biographes. Ou plutôt « mort de tuberculose, peut-être aggravée par l'épuisement et la peur » (Mandressi 2025). Peur de finir sur l'échafaud comme ses proches, Lavoisier, Bailly (1736-1793) ou Condorcet (1743-1794)... L'école de santé à Paris est bien créée et rencontre un succès immédiat. Par arrêté du 13 mars 1795, c'est Honoré Fragonard qui est « chargé de diriger des recherches anatomiques et d'exercer des élèves dans l'art d'injecter ». De leur côté, les vétérinaires œuvrent pour renforcer les liens entre les enseignements de médecine et vétérinaire. Gilbert et Huzard père, membres de l'Institut national et de la Commission d'Agriculture et des Arts, rendent au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale un projet de refonte de l'enseignement vétérinaire, le 17 janvier 1795 (Gilbert & Huzard 1795) (Figure 7a). Ils constatent qu'il n'y a pas assez de vétérinaires sur le territoire de la République (l'épizootie de 1774-1776 est encore dans toutes les mémoires). Le constat est sans appel : depuis la création des Écoles vétérinaires, « mille élèves au plus en sont sortis et on ne craint pas d'assurer qu'il n'en reste pas cinq cents... » et « un vingtième, tout au plus, des animaux est traité par les élèves des Écoles. Qu'on compare ce nombre avec celui des maréchaux, des mages et des guérisseurs... ». Il faut plus d'Écoles vétérinaires et plus d'élèves dans chaque école. Ce sujet est toujours d'actualité en... 2024 (Rapport du CGAEER sur la démographie vétérinaire 2024). Ils recommandent d'installer de nouvelles écoles dans « les grandes communes dotées d'une faculté de médecine » (Paris, Lyon, Strasbourg et Montpellier), « la médecine des animaux étant soumise aux mêmes principes que celle de l'Homme, ces deux arts sont destinés à s'éclairer mutuellement » (Mellah 2020). Gilbert et Huzard père mentionnent qu'il faut « prendre la peine de dégager l'art de guérir de tous les accessoires peu importants et de le dépouiller de tout ce qu'il offre de purement spéculatif et d'hypothétique pour ne garder que ce qu'il contient de certain et de rigoureusement démontré ». La collaboration avec les savants académiciens et la rigueur scientifique avec laquelle les recherches ont été menées pendant la « période académique » suscitent une vive émulation. L'expérience des hôpitaux vétérinaires mis en place pendant l'épizootie de 1774-1776 est remise au goût du jour. On y ajoute un programme sur l'enseignement des cultivateurs : « La fréquentation pendant quelques mois d'un hôpital vétérinaire bien administré rendrait le cultivateur infiniment plus habile que cette tourbe de guérisseurs... » Les deux auteurs recommandent d'établir un hôpital vétérinaire par district. Toutes les propositions sont rassemblées dans un projet de décret (Figure 7b).

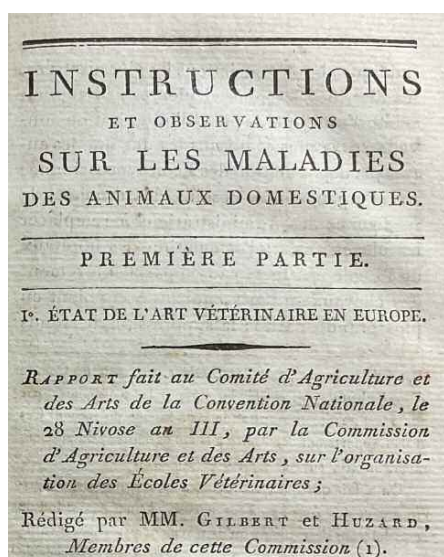


Figure 7a. « Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale, le 28 Nivôse an III, par la Commission d'Agriculture et des Arts, sur l'organisation des Écoles vétérinaires » rédigé par François Hilaire Gilbert et Jean Baptiste Huzard père, publié dans les « Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques » par Madame Huzard, 1806. Accessible à la Bibliothèque Mazarine. Cote 8 M30466 F (1).

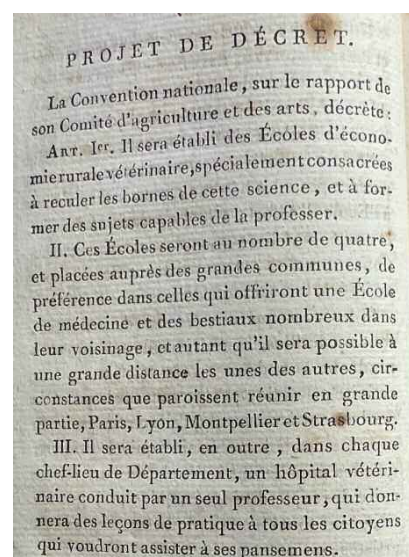


Figure 7b. Projet de décret extrait du « Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale, le 28 Nivôse an III, par la Commission d'Agriculture et des Arts, sur l'organisation des Écoles vétérinaires »



Un véritable réseau d'hôpitaux vétérinaires maillant le territoire national est proposé. Le projet inclut également l'autofinancement de ces propositions dans les moindres détails (Figure 7c).

APERÇU des Dépenses, tant fixes que variables et extraordinaires, des Écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon, dont les fonds seront mis à la disposition de la Commission d'Agriculture et des Arts, par la Trésorerie Nationale.

ÉCOLE D'ALFORT.		ÉCOLE DE LYON.	
Dépenses fixes.		Dépenses fixes.	
Un Directeur-Professeur, à six mille livres.	6,000 l.	Un Directeur-Professeur, à six mille livres.	6,000 l.
Un Directeur-Adjoint-Professeur, à cinq mille cinq cents livres.	5,500	Un Directeur-Adjoint-Professeur, à cinq mille cinq cents livres.	5,500
Quatre Professeurs à cinq mille livres.	20,000	Trois Professeurs, à cinq mille livres.	15,000
Deux Répétiteurs à deux mille livres.	4,000	Cinq Répétiteurs, à deux mille livres.	10,000
Un Conservateur des Collections et de la Bibliothèque.	3,000	Un Conservateur de la Bibliothèque et des Collections.	3,000
Un Régisseur.	4,000	Un Régisseur.	3,000
Un Surveillant, attaché à la maison de Carrières, chargé de la Police des Éléves.	4,000	Pour publication d'Instructions et autres Impressions.	3,000
Deux Commis attachés, l'un à la Régie, et l'autre à la Direction, à deux mille livres chacun.	4,000	Un Portier.	1,000
Pour publication d'Instructions et autres Impressions.	2,000	Un homme de peine.	1,200
Deux hommes de peine, à douze cents livres.	2,400		
Deux Portiers, l'un à Alfort, à douze cents livres, l'autre à la Maison de Carrières, à quatre cents livres.	1,600		
Dépenses variables.		Dépenses variables.	
AVANCES à faire pour l'entretien des Chevaux malades, dont le prix des Pensions rentrera à la Trésorerie nationale.	40,000 l.	Avances à faire pour l'entretien des Chevaux malades, dont le prix des Pensions rentrera à la Trésorerie nationale.	40,000 l.
Pour le choix des Animaux et des Modèles en petit, d'éducation, d'engrais, et sur le perfectionnement du Roulage, etc.	10,000	Pour le choix des Animaux, éducation en petit d'Animaux domestiques, engrais, perfectionnement du Roulage, de la Sellerie, Éperonnerie, etc.	10,000
Pour les Travaux anatomiques, l'entretien et l'augmentation des Collections.	8,000	Travaux anatomiques et entretien des Collections.	10,000
Pour la Matière médicale, la Pharmacie, la Chimie et la Botanique.	8,000	Matière médicale, Chimie, Pharmacie, Botanique.	4,000
Pour les opérations de la Forge et de la Ferrure.	6,000	Opérations de la Forge et de la Ferrure.	4,000
Pour la formation d'une Bibliothèque.	2,000	Formation d'une Bibliothèque.	4,000
Frais de bureaux du Directeur et du Régisseur, à payer sur mémoires quittancés, évalués à.	2,400	Frais de bureaux du Directeur et du Régisseur, à payer sur mémoires quittancés, évalués à.	1,200
Pour entretien, réparations et conservations des Bâtimens.	8,000	Réparations annuelles, entretien et conservation des Bâtimens.	3,000
TOTAL de la Dépense annuelle d'Alfort.	160,900 liv.	TOTAL de la Dépense annuelle de l'École de Lyon.	114,100 liv.
Dépenses extraordinaires.		Dépenses extraordinaires.	
Pour réparations à faire à la Maison d'Alfort, construction d'un Bain de vapeurs, d'un Amphithéâtre, conformément au devis de l'Architecte.	13,600 l.	Pour réparations à faire à la maison des ci-devant Piqueux de la Guillotière, suivant le devis de l'Architecte.	45,100 l.
Dépenses à faire à la Maison de Carrières, pour y loger les Éléves, conformément au devis du même Architecte.	16,551	Pour dépenses arriérées, jusqu'au 1 ^{er} Prairial de l'an II.	23,196
		Pour idem, depuis le 1 ^{er} Prairial jusqu'au 30 Fructidor.	mémoire
TOTAL des Dépenses extraordinaires d'Alfort.	30,151 liv.	TOTAL des Dépenses extraordinaires de l'École de Lyon.	68,296 liv.
RÉCAPITULATION.		RÉCAPITULATION.	
ÉCOLE D'ALFORT.		ÉCOLE D'ALFORT.	
Dépenses fixes.	76,500 l.	Dépenses fixes.	76,500 l.
Dépenses variables.	84,400	Dépenses variables.	84,400
Dépenses extraordinaires.	30,151	Dépenses extraordinaires.	30,151
TOTAL de l'École d'Alfort.	191,051 liv.	TOTAL de l'École d'Alfort.	191,051 liv.
ÉCOLE DE LYON.		ÉCOLE DE LYON.	
Dépenses fixes.	45,900 l.	Dépenses fixes.	45,900 l.
Dépenses variables.	68,200	Dépenses variables.	68,200
Dépenses extraordinaires.	68,196	Dépenses extraordinaires.	68,196
TOTAL de l'École de Lyon.	182,296 liv.	TOTAL de l'École de Lyon.	182,296 liv.
TOTAL GÉNÉRAL.		TOTAL GÉNÉRAL.	
373,447 liv.		373,447 liv.	

Instruct. Vétér. Tome VI. Page 66.

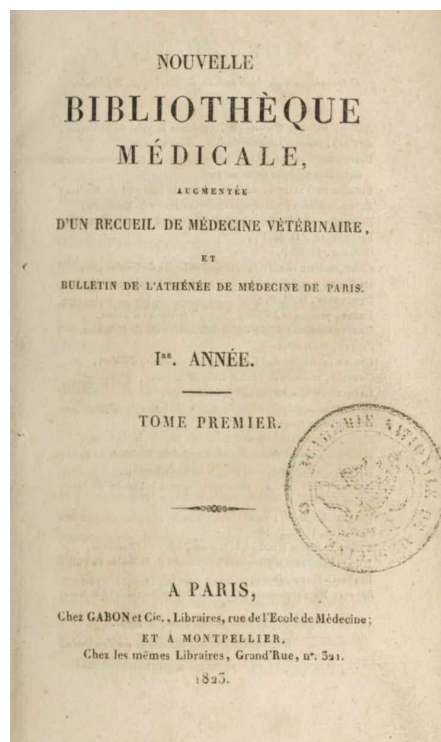
Figure 7c. Chiffrage des dépenses extrait du « Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale, le 28 Nivôse an III, par la Commission d'Agriculture et des Arts, sur l'organisation des Écoles vétérinaires »

1820 – La naissance du Recueil de médecine vétérinaire... à l'initiative des médecins



Gilbert disparaît en 1800, au faîte de sa gloire (Rosolen 2025). Jean-Baptiste Huzard père sera, en 1820, l'un des premiers membres de l'Académie royale de médecine créée par Louis XVIII. Son buste sculpté par le sculpteur Pierre Alfred Robinet (Figure 8) est conservé au siège de l'Académie nationale de médecine, 16 rue Bonaparte. En 1823, le médecin Hippolyte Royer Collard (1802-1850), rédacteur en chef du *Bulletin officiel de l'Académie de médecine*, la *Nouvelle Bibliothèque Médicale*, demande à Jean Girard père (1770-1852) et Alexis Casimir Dupuy (1774-1849), vétérinaires de l'École d'Alfort, d'y inclure, dès le premier numéro, un *Recueil de médecine vétérinaire* (Figure 9). C'est donc grâce aux médecins que naît le premier périodique vétérinaire au monde. Dans son introduction, le rédacteur déclare que « la Médecine vétérinaire est la sœur de la Médecine humaine » (Royer Collard 1923).

Figure 8. Portrait de Jean Baptiste Huzard père par le sculpteur Pierre Alfred Robinet dans les locaux de l'Académie nationale de médecine. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, photographie par Philippe Fuzeau BANM, inv. ART 309.



D'ailleurs, deux ans plus tôt, en juillet 1921, le BCG, vaccin vivant atténué, actuellement le plus prescrit dans le monde, était administré pour la première fois chez un nouveau-né à Paris. Cet acronyme de « Bilié Calmette Guérin » est le résultat d'une collaboration entre les deux médecines, Albert Calmette, le médecin, Camille Guérin, le vétérinaire, la souche vaccinale de *Mycobacterium bovis*, d'origine bovine, ayant été adressée quelques années plus tôt par Edmond Nocard, alors directeur de l'École d'Alfort.

À partir des années 1840, les deux médecines se développent, mais chacune de leur côté, sans passerelle d'échange. Les médecins ne s'adressent plus que ponctuellement aux vétérinaires, s'ils ont besoin de leur savoir-faire pour préparer des pièces anatomiques ou utiliser des animaux pour des expériences qui leur sont « interdites », comme la vivisection... Les rares collaborations entre médecins et vétérinaires se font dans le cadre de relations personnelles. Cette séparation des professions s'accroît à partir du moment où les vétérinaires sont rattachés au ministère de l'Agriculture et les médecins au ministère de la Santé. Même dans le cas de maladies en lien avec l'animal, infectieuses ou non, affectant la santé publique, les vétérinaires ne sont pas forcément consultés. Le concept de « One Medicine », proposé par deux médecins, l'un allemand, l'autre canadien, apparaît vers 1890 (Cardiff 2008) !

Figure 9. Page de titre du tome premier de la première année de « la Nouvelle Bibliothèque médicale augmentée d'un recueil de médecine vétérinaire et Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris. » accessible à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97831942?rk=21459;2>

Conclusion

Les liens de Vicq d'Azyr avec les vétérinaires se sont maintenus durant l'essentiel de sa carrière, entre 1774 (il avait 26 ans) et jusqu'à sa mort en 1794. À première vue, ces relations peuvent sembler asymétriques : celle d'un brillant médecin académicien, assisté de vétérinaires dévoués, mis à sa disposition durant l'épisode de peste bovine, puis au sein de l'École d'Alfort, missionnés pour trouver des animaux utiles à ses travaux, ou lui livrant, selon ses besoins, des préparations anatomiques animales et humaines. Si Vicq d'Azyr a incontestablement profité de cette aide pour faire avancer ses travaux personnels et accroître son prestige scientifique, il a su reconnaître à leur juste valeur l'expertise des vétérinaires, leur capacité à identifier rapidement les maladies animales, leur connaissance du monde rural, leur maîtrise dans l'art des préparations anatomiques, animales et humaines. Sa culture scientifique très étendue et le fait d'être apparenté à Daubenton, pionnier de l'économie rurale, ont favorisé cette reconnaissance. On peut aussi remarquer combien le milieu vétérinaire a stimulé intellectuellement Vicq d'Azyr. Il a eu la chance de connaître la « période académique d'Alfort », occasion de travailler en symbiose avec des vétérinaires comme Gilbert et des savants d'autres disciplines, dans des locaux bien équipés, favorisant l'échange et la créativité. Un grand médecin intégré au corps enseignant d'une École vétérinaire : ce fait exceptionnel ne s'est depuis reproduit qu'à de rares exceptions...

L'expérience a convaincu Vicq d'Azyr, puisqu'il a conçu le projet d'inclure un enseignement vétérinaire dans le cursus de l'enseignement médical. Et s'il n'était pas décédé avant 1795, il aurait naturellement siégé au sein de l'Institut national et continué de côtoyer les vétérinaires Gilbert et Huzard père.

Il semble qu'à cette époque des synergies fécondes et un système gagnant-gagnant se soient mis en place. Ce médecin célèbre a non seulement reconnu les compétences des vétérinaires, mais facilité leur conquête d'une nouvelle légitimité. Les vétérinaires ont compris qu'ils devaient au prestige de Daubenton et de Vicq d'Azyr la rénovation et l'agrandissement des locaux, la création de chaires expérimentales, la mise en valeur du « Cabinet du Roi ». De nouveaux élèves ont été attirés par un climat d'effervescence scientifique. Même si leurs commentaires restent discrets, les historiens Railliet et Moulé admettent que cette incursion des académiciens dans l'École ne fut point sans un sérieux profit pour celle-ci : « elle la mit en contact avec le monde scientifique, éveillant dans son corps enseignant des idées neuves et larges ». Le rôle pédagogique des vétérinaires a été valorisé, en particulier dans la prise en charge des épizooties. Les vétérinaires les plus savants, comme Gilbert, avaient à cette époque une approche « agronomique » de la médecine, plus préventive que curative. Vicq d'Azyr leur a montré une autre voie, celle de la complémentarité entre les deux médecines, du point de vue du clinicien comme du chercheur. Il s'agit d'un moment unique : il a même été envisagé d'intégrer l'enseignement vétérinaire à l'enseignement médical (Vicq d'Azyr 1790), ou tout au moins d'installer des écoles vétérinaires à proximité des facultés de médecine (projet Huzard/Gilbert 1795).

Le creuset d'Alfort a favorisé la porosité entre les médecines humaine et animales, créant une circulation sans précédent entre les savoirs.



Comme nous l'avons constaté, hormis dans les domaines de la prophylaxie et de l'expérimentation animale, ces liens se sont ensuite distendus. L'épisode de la Covid 19 illustre (malheureusement) les conséquences du cloisonnement entre les deux médecines : alors qu'il s'agissait d'une zoonose, il a fallu attendre plus d'un an pour qu'un vétérinaire soit admis au sein du Conseil scientifique qui comprenait une vingtaine de membres.

De nos jours, on parle beaucoup de l'approche « One Health¹³ », de l'unicité des deux santés et des deux médecines. Que manque-t-il pour que ce beau concept se concrétise ? Le fait que la collaboration de Vicq d'Azyr et des vétérinaires ait été si fructueuse s'explique par la personnalité des protagonistes, jeunes, érudits, curieux, doués pour l'organisation, comme Vicq d'Azyr, par le rôle de « passeur » qu'a joué Gilbert entre médecins et vétérinaires. L'esprit des Lumières a facilité les échanges entre savants. La « période académique d'Alfort » doit surtout sa réussite à une conjoncture politique exceptionnellement favorable, une forte implication financière du gouvernement, le maintien d'un climat de confiance réciproque entre des savants cautionnés par l'Académie des sciences et des ministres réformateurs. Ce projet écologique avant la lettre, exemple de synergie et d'émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes, a bénéficié d'une substantielle dotation financière, mais aussi d'une volonté politique affirmée, fondée sur la confiance et le respect accordés par les décideurs aux hommes de science.

Remerciements

L'auteur remercie Agnès Rosolen, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque de l'Université Paris-Saclay, pour son aide à l'examen des archives et à la rédaction de cet article.

L'auteur remercie Jérôme van Wijland, Conservateur Général et Directeur de la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, qui lui a donné l'autorisation de reproduire le buste de Jean-Baptiste Huzard.

Conflits d'intérêt

L'auteur déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt.

Références

- Almanach vétérinaire contenant l'histoire abrégée de la médecine des animaux depuis l'établissement des Écoles vétérinaires en France. Années 1782-1790. Nouvelle édition, Veuve Vallat-La-Chapelle, Paris, 1792, 403 p.
Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/extalfo00033/extalfo00033.pdf>
- Bazin, H. (2012). L'histoire des vaccinations – 1ère partie : de la variolisation à la vaccination. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 12, 133-149.
Disponible en ligne à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2012_num_12_1_1285
- Bourde, A. -J. (1967). *Agronomie et agronomes en France au XVIIIe siècle*. Paris, France : S.E.V.P.E.N., 1740 p.
- Bourgelat, C. (1777). *Règlements pour les Écoles royales vétérinaires de France*. Paris, France : Imprimerie royale, 255 p.
Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543565h?rk=64378;0>
- Cardiff, R. D, Ward, J. M, & Barthold, S.W. (2008). 'One medicine – one pathology': are veterinary and human pathology prepared? *Laboratory Investigation*, 88,18-26.
Disponible à : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S002368372203313X>
- Cavrot, C. (1999). *La participation d'un académicien, Félix Vicq d'Azyr, à la résolution de l'épizootie de 1774* (Thèse de doctorat vétérinaire). École nationale vétérinaire de Nantes, 204 p.
Disponible en ligne à : <https://doc-veto.oniris-nantes.fr/Record.htm?idlist=1&record=19209805124910270879>
- Daniel, J. -M. (2022). *Redécouvrir les physiocrates – Plaidoyer pour une économie intégrant l'impératif écologique*. Paris, France : Odile Jacob, 211 p.
- Degueurce, C. (2002). Fragonard (1732-1799) : un obscur au siècle des Lumières. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 1(1), 64-66.
Disponible en ligne à : <https://hal.science/hal-01830661/document>
- Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires, 6, 3-24.
Disponible en ligne à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2006_num_6_1_938
- Denis, B. (2023). L'hygiène de l'élevage, un concept malmené : aperçu historique. *Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie*, 112, 85-91.
- Dronne, M. (1965). *Bertin et l'élevage français au XVIIIe siècle* (Thèse de doctorat vétérinaire). École nationale vétérinaire d'Alfort, 238 p.
Disponible en ligne à : <https://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=4271>
- Encyclopédie méthodique (1782-1787). Histoire naturelle. Tome troisième contenant les poissons. Paris, France : Panckouke.
Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58307072/f19.image.r=Vicq>
- Festy, O. (1948). *Les animaux ruraux de l'an III – dossier de l'enquête de la Commission d'agriculture et des arts. Conclusion & index*. Paris, France : Tepac éditeur, 358 p.
- Foncin, P. (1877). *Essai sur le Ministère de Turgot* (Thèse de

13- Le concept « One Medicine » date de la fin du 19e siècle, celui de « One Health » est plus tardif, avec la vision de santé publique incluant les écosystèmes.



doctorat d'état). Faculté des lettres de Paris, Germer-Baillière, 630 p.

Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53326916/f9.item>

• Gaitan, L. (2016). *Les premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort (1766-1796)* (Thèse de doctorat vétérinaire). École nationale vétérinaire d'Alfort, 170 p.

Disponible en ligne à : <https://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=2020>

• Gilbert, F. H & Huzard, J. B. Rapport fait au comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale le 28 nivôse an III (17 janvier 1795), par la commission d'Agriculture et des Arts sur l'organisation des Écoles vétérinaires, rédigé par MM. Gilbert & Huzard, membres de cette commission, in : *Instruction et observation sur les maladies des animaux domestiques. Ouvrage formant les Annales de l'art vétérinaire*, rédigé et publié par MM. Chabert, Flandrin et Huzard. Tome VI, seconde édition corrigée et augmentée, Paris, Madame Huzard, 1812, p 7-69. Consultable à la Bibliothèque Mazarine côte : 8° 30466 F.

• Grand Larousse en 5 volumes (1989). Tome 5, p 3167, Paris, France : Larousse

• Herencia, B. (2022). Les Sociétés Royales d'Agriculture (1757-1793) – Histoire et contributions de leurs membres et correspondants au *Journal de l'agriculture* (1765-1783). Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, e-Phaistos – *Revue d'Histoire des techniques*.

Disponible en ligne à : <https://journals.openedition.org/ephaistos/10103>

• Leclainche, E. (1936). *Histoire de la médecine vétérinaire*. Toulouse, France : Office du livre, 812 p.

• Mandressi, R. *Félix Vicq d'Azyr : l'anatomie, l'État, la médecine*.

Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/medica/bibliotheque-numerique/presentations/vicq.php>

• Mauguin, M. (1876). *Études historiques sur l'administration de l'agriculture en France* (Tome 1). Paris, France : Société centrale d'agriculture de France, Imprimerie et librairie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, 580 p.

Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3052146x/f9.item.r=%C3%A9tudes%20historiques%20sur%20l'administration%20de%20l'agriculture%20en%20France%20%C3%A9tudes%20historiques%20sur%20l'administration%20de%20l'agriculture%20en%20France#>

• Moriceau, J. M. (1999). *L'élevage sous l'Ancien Régime*. Paris, France : SEDES, 256 p.

• Newfield, T. P. (2015). Human-bovine plagues in the early Middle Ages. *Journal of Interdisciplinary History*, 46(1), 1-38.

Disponible en ligne à : <https://direct.mit.edu/jinh/article/46/1/1/48957/Human-Bovine-Plagues-in-the-Early-Middle-Ages>

• Mellah, M. (2013). Portrait du berger en figure républicaine ou comment faire entrer l'animal domestique en Révolution. *Annales historiques de la Révolution française*, 374, 85-110. <https://doi.org/10.4000/ahrf.12966>

• Mellah, M. (2020). Le travail des comité(s) et commission(s) des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795). *La Révolution française* –

Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française, 17. <https://doi.org/10.4000/lrf.3345>

• Pédro, G. (2012). Henri-Léonard Bertin et le développement de l'agriculture au siècle des Lumières. *Compte Rendu de Biologie*, 335(5), 325-333.

Disponible en ligne à : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1631069112000315>

• Railliet, A. (1904). Le Professeur Gilbert – Directeur-adjoint de l'École d'Alfort, membre de l'Institut et du corps législatif. *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, 696-738. Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505746c/f702.item#>

• Railliet, A. & Moulé, L. (1908). *Histoire de l'École d'Alfort*. Paris, France : Asselin & Houzeau, 829 p.

• Robin, D. (2002). Bourgelat et les Écoles vétérinaires. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 1(1), 25-48.

Disponible en ligne à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2002_num_1_1_1204

• Rosolen, S. G. (2025). 1782-1787 : la période académique de l'École vétérinaire d'Alfort – la création d'un institut de recherche sur le vivant au XVIIIe siècle. *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 178, 711-748. <https://doi.org/10.3406/bavf.2025.71148>.

Disponible en ligne à : <https://hal.science/hal-05265587/document>

• Rosolen, S. G. (2022). Comment et pourquoi les vétérinaires ont-ils permis à Louis Pasteur de devenir « un bienfaiteur de l'humanité », le rôle essentiel joué par Henri Bouley. *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 175, 11-34. <https://doi.org/10.3406/bavf.2022.71007>

Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2022_num_175_1_15816

• Royer-Collard, H. (1923). La Nouvelle Bibliothèque médicale. Première année, 1, 5-11. Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97831942/f16.item>

• Serna, P. (2017). *Comme des bêtes – histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*. Paris, France : Arthème Fayard, 444 p.

• Shakeshaft, E. (2008). Épidémiologies bovines en France du Nord au XVIIIe siècle. *Revue du Nord*, 90(375-376), 351-370.

Disponible en ligne à : <https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2008-2-page-349?lang=fr>

• Spary, E. -C. (2005). *Le Jardin d'utopie – l'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*. Paris, France : Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, 400 p.

• Spinage, C. A. (2003). *Cattle Plague: A History*. New York, USA : Springer, 765 p.

Disponible en ligne à : <https://link.springer.com/book/10.1007/978-1-4419-8901-7>

• Thomas, M. (2012). Entre médecine et politique : Félix Vicq d'Azyr et la lutte contre la peste bovine sous l'Ancien Régime. *Bulletin d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences de la Vie*, 19(1), 97-126. Disponible en ligne à :

<https://stm.cairn.info/revue-bulletin-d-histoire-et-d-epistemologie-des-sciences-de-la-vie-2012-1-page-97?lang=fr>

• Vallat F. (2007). Félix Vicq d'Azyr et l'épidémiologie de 1774-1776. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des*



Sciences Vétérinaires, 7, 127-140.

Disponible en ligne à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_958

- Vallat F. (2009). *Les bœufs malades de la peste – la peste bovine en France et en Europe XVIIIe-XIXe siècle*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes, 360 p.

- Vicq d'Azyr F. (1776a). *Exposés des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentiennes des bêtes à cornes*. Paris, France : Mérigot l'aîné, 745 p.

Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/extalfo00009/extalfo00009.pdf>

- Vicq d'Azyr F. (1776b). *Mémoire instructif sur l'Établissement fait par le roi d'une commission ou Société et Correspondance de Médecine*.

Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/56087/56087.pdf>

- Vicq d'Azyr F. (1780). *Réflexions sur les écoles vétérinaires de*

France (Archives nationales, F 10/1194, Société Royale de Médecine).

- Vicq d'Azyr F. (1780). *Réponses de l'École royale vétérinaire de Paris aux réflexions de MM de la Société Royale de Médecine* (Archives nationales, F 10/1194, École royale vétérinaire).

- Vicq d'Azyr F. (1790). *Nouveau plan pour la constitution de la médecine en France – présenté à l'Assemblée nationale par la Société Royale de Médecine*.

Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/07319/07319.pdf>

- Vicq d'Azyr F. *Traité d'anatomie et de physiologie avec des planches coloriées représentant au naturel les divers organes de l'Homme et des animaux en 6 volumes*. Œuvres complètes de Vicq d'Azyr recueillies par Jacques Louis Moreau de la Sarthe. Duprat-Duverger 1805.

Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/medica/bibliotheque-numerique/resultats/index.php?intro=vicq>



Bull. Acad. Vét. France — 2026

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>